



Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le 24/11/2025

ID : 076-217605575-20251118-00_73_19-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	<p>L'an deux mil vingt cinq Le 18 novembre à 20 heures 30</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.</p>
12 novembre 2025	<p><u>Etaient présents</u> : Boris DUBUC, Jacques BACHELET, Jean-Luc BERTHELOT, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOUDONNAY, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER</p>
DATE D'AFFICHAGE	<p><u>Etaient absents</u> : Isaline HAMEL, Sandrine THOREL, Cindy MORELLEC.</p>
12 novembre 2025	<p><u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC</p>
NOMBRE DE CONSEILLERS	<p>Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.</p>
EN EXERCICE 15	<p><u>Délib.n°073/2025 : Délibération vente d'un terrain communal à Habitat 76</u></p>
PRESENTS :	<p>Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'achat d'habitat 76 pour un terrain communal situé au chemin du bois du parc et cadastré AN n°458 pour une surface de 1201m2.</p>
VOTANTS :	<p>Un bail emphytéotique est déjà signé entre la commune et le bailleur social pour ce terrain.</p>
PROCURATION :	<p>Habitat76 propose la somme de 30 000 € (trente mille euros) pour l'achat du terrain avec en plus des droits de réservations sur des logements sur la commune</p>
OBJET :	<p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :</p> <p>Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>D'accepter la proposition de vente du terrain à Habitat 76 pour 30 000 €. D'autoriser M ; le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.</p>
	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Boris DUBUC.</p> 